

Interview avec le Senator Florentin Mokonda Bonza, Président la Convention des Démocrates Chrétiens, Parti Politiques en République Démocratique du Congo

Les questions sont en Anglais et les réponses sont en Français.

In late March 2017, Senator Florentin Mokonda Bonza, member of the opposition, and Lambert Mende Omalanga, Minister of Information, took part in the Africa Faith & Justice Network's (AFJN) information and advocacy efforts in Washington, DC, aimed at supporting the full implementation of the agreement brokered by the National Conference of Catholic Bishops in the Democratic Republic of the Congo (DRC) on December 31, 2016. The interview was conducted by AFJN's Policy Analyst, Jacques Bahati. Please note that Senator Mokonda's views do not represent Africa Faith & Justice Network's views on the political crisis in the DRC.

1. Can you please tell us a bit about you and what is the political platform you belong to and who created it?

Je m'appelle Florentin Mokonda Bonza. Je suis né à Buta (Bas-Uélé, RDC), le 04 avril 1948. Dr en Sciences Economiques et Professeur à l'Université de Kinshasa, je suis Sénateur élu de la Province du Bas-Uélé depuis février 2007. Dans le passé, je fus entre le 1^{er} novembre 1983 et le 28 juillet 1988 successivement Vice-ministre au Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, puis titulaire des ministères suivants : Portefeuille, Enseignement supérieur, universitaire et Recherche scientifique, Economie nationale et Industrie, Développement rural. A partir du 28 juillet 1988 jusqu'au 31 décembre 1991, j'ai assumé les fonctions de Directeur de Cabinet du Président Mobutu.

Mon parti, la Convention des Démocrates Chrétiens, est co-fondateur de la plateforme « **Nouvelle Initiative pour le Congo** ». D'autres co-fondateurs sont :

- L'Union nationale des Démocrates Chrétiens, sous la direction du Sénateur Léon Engulu ;
- Le Rassemblement des forces sociales et fédéralistes, sous la direction du Sénateur Vincent de Paul Lunda-Bululu ;
- Le Parti Démocrate et Social-Chrétien, sous la direction du Sénateur André Boboliko ;
- Le Collectif des Démocrates Fédéralistes Congolais, sous la direction de M. André-Gabriel Liwa ;
- La Nouvelle Dynamique pour la République, sous la direction de M. Jules-César Ibula ;
- Le Front Commun des Nationalistes, sous la direction de M. Bob Mandungu.

En plus de ces sept partis, il y a eu trois personnalités bien connues dans le monde politique et intellectuel pour avoir exercé des fonctions de premier plan au niveau du gouvernement ou des entreprises publiques. Il s'agit de MM Albert Bombito Botomba, André Moloto wa Lopanza et du Professeur Jean Kambayi Bwatshia.

A l'heure actuelle, la plateforme s'est agrandie avec 3 nouveaux partis politiques. De nouvelles demandes d'adhésion sont en pipe-line.

2. *Can give us a very quick summary of what you think are the main issues facing the D.R. Congo currently and what you would do to bring about a solution if you had a chance to hold a position of power other than being a senator?*

A mon humble avis, la RD Congo est confrontée à six principaux obstacles qui bloquent sa croissance et son émergence : un Etat en dangereuse déliquescence, une crise morale sans précédent, un état de pauvreté très avancé en milieu rural et urbain, une économie totalement désarticulée, une dégradation de la qualité de l'enseignement et un système sanitaire désuet.

Les actions que nous nous proposons de mener pour renverser la vapeur et conduire le pays vers une croissance économique durable à deux chiffres et une émergence à long terme portent sur :

- la refondation de l'Etat-Nation et la rationalisation du processus démocratique à travers la mise en place d'une administration de développement, d'un système judiciaire juste et efficace, d'une armée et d'une police nationales et républicaines avec mission de restaurer la paix, la circulation des personnes et des biens et, naturellement, l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ;
- la moralisation de la société congolaise en entreprenant une lutte sans merci contre les antivaleurs : corruption, détournement des deniers publics, enrichissement rapide et illicite, népotisme et clientélisme, politisation de l'administration publique et des entreprises publiques, privatisation de l'Etat, achat des consciences, etc. ;
- la reconstruction de l'économie congolaise afin de réduire la pauvreté en milieu rural et urbain par la création de nouveaux emplois, avec accent notamment sur les infrastructures de transport, l'agriculture, l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, la petite et moyenne entreprise, l'exploitation rationnelle des ressources forestières, etc. ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement, du fondamental au supérieur et universitaire, ainsi que sa professionnalisation en vue d'accroître sa compétitivité et sa contribution réelle au développement national ;
- la garantie d'une meilleure couverture sanitaire par une reconstruction accélérée des infrastructures médicales et une meilleure administration des soins, et à terme une espérance de vie plus longue de toutes les couches de la population congolaise.

Tout ce processus fera appel à l'élite congolaise aujourd'hui négligée et même expatriée.

3. *In your political career have you done anything which Congolese people as a whole or the people who elected you should remember you for?*

Peut-être pas grand-chose ! Dans nos pays d'Afrique où les Chefs de l'Etat privilégient le culte de la personnalité, toutes les réalisations sont attribuées de plein droit au détenteur du pouvoir. Les autres sont toujours au service de ce dernier.

Cependant, beaucoup de Congolais se souviendront de ma présence active à côté du président MOBUTU pour l'avènement de la démocratie, et de ma démission de la Présidence de la

République, fin décembre 1991, fait politique rarissime en République Démocratique du Congo, hier et aujourd'hui.

Depuis près de 5 ans mes interventions au sein du Sénat ont fait un large écho dans le public.

- Ainsi en décembre 2012, lors de la prise de la ville de GOMA par les milices du M23, ma position ferme a permis à la communauté nationale et internationale de comprendre les manœuvres du pouvoir de Kinshasa pour saper la cohésion et l'unité au sein de l'armée nationale. En effet, les autorités congolaises ont déployé à l'Est, d'Uvira au Sud-Kivu à Aru en Ituri, des officiers et troupes issus d'un seul mouvement rebelle à savoir le CNDP.
- En janvier 2015, mon intervention percutante a contribué à arrêter le processus de passage en force de la loi électorale déjà votée à l'Assemblée nationale et proposant, pour des manœuvres de gain de temps, le remplacement de l'enrôlement par le recensement.
- Plus récemment, précisément en juin 2016, une question orale avec débat adressée au chef du gouvernement m'a permis de montrer, au peuple congolais et à la face du monde, les insuffisances de l'action gouvernementale face à la crise économique et sociale profonde dont souffre le pays.

Dans ma province, plus d'un peuvent se rappeler mes deux initiatives importantes : la ferme semencière de Dingila et l'Institut Supérieur Pédagogique de Buta alors que j'étais membre du gouvernement de la République.

Mon séjour de quatre ans dans le Bas-Uélé, entre janvier 1993 et novembre 1996, a placé à mon actif mon engagement pour la formation du capital humain, à travers la création de trois institutions d'enseignement supérieur et universitaire : l'Université de l'Uélé avec les Pères Dominicains, l'Institut Supérieur de Développement Rural d'Amadi avec les Pères Augustins et l'Institut Supérieur des Techniques Médicales d'Isiro avec le soutien de l'Evêque d'Isiro-Niangara, l'introduction de la culture de Soja dans le périmètre de Dingila, l'apprentissage du développement avec les communautés de base et la mise en place d'un collectif des Organisations non gouvernementales de développement.

4. *The National Conference of Catholics Bishop have been facilitating the negotiations between different political stakeholders in the D.R. Congo to mainly get them to agree on how and when to hold elections. On December 31st, 2016 all parties involved came out with a political and inclusive agreement to move forward. Why or why not do you think the Congolese people should support this agreement? How can D.R. Congo's foreign partners support the D.R. Congo in this time of crisis?*

Je pense que le soutien du peuple congolais à l'Accord du 31 décembre, en dépit du glissement en faveur du Président Joseph Kabila, peut s'expliquer par la perspective de paix et d'alternance traduite dans l'annonce du partage de pouvoir entre la majorité présidentielle et l'opposition, en ce compris le Rassemblement, l'anxiété face aux violences prévisibles et la fixation de la date probable de la tenue des élections présidentielle et législatives en décembre 2017.

Partant, le peuple était donc assuré de l'alternance démocratique. Les partenaires extérieurs de la RDC étaient appelés à soutenir l'Accord pour garantir son applicabilité et surtout pour

mobiliser le complément des ressources indispensables à l'organisation matérielle des élections. Car, il fallait à tout prix éviter que le gouvernement ne s'arroge le droit de financer seul les élections, avec le risque de les renvoyer à plus tard faute de moyens conséquents.

5. *What would you say to those who believe that H.E. President Joseph Kabila of the Democratic Republic of the Congo is not legitimate because his term expired on December 19th, 2016? What does the Constitution say about this issue and what did the negotiators of the December 31st agreement do about it?*

Mais, l'annonce de la nomination d'un nouveau premier ministre en dehors du cadre prévu par l'accord risque de provoquer une nouvelle épreuve de force entre le pouvoir et l'ensemble du peuple congolais. Je n'ai cessé de répéter que le règlement de la crise ne pouvait pas se faire avec le président KABILA et le rassemblement car KABILA reste la cause de tous les problèmes actuels.

Cet accord doit être revisité et, ce serait une troisième voie pour lui donner un contour plus impersonnel et le soustraire à la manipulation des composantes et acteurs politiques.

La RDC compte en son sein des personnalités qui associées aux évêques de la CENCO peuvent donner un contenu plus adéquat à cet accord qui fait des deux principales structures d'exécution, à savoir le CNSA Conseil National du Suivi de l'Accord et le Gouvernement, des prisonniers de la Majorité Présidentielle et du Rassemblement.

S'agissant de la coopération en ces moments de crise, il faut que la RDC se réveille pour afficher ses meilleurs fils dans sa vitrine de coopération. Nous avons plus que jamais besoin de moyens financiers importants pour faire face aux nombreux défis sociaux et électoraux qui se dressent devant nous. La coopération doit reposer sur une impulsion interne aujourd'hui totalement absente. La balle est donc d'abord dans le camp de la RDC qui doit mettre en place un gouvernement des vertébrés pour obtenir un soutien appuyé de la communauté internationale et faire ainsi face aux vertèbres de la crise.

6. *The terms of members of all elected officials serving in the national and provincial parliaments, senators and governors expired, but they continue to conduct business for the Democratic Republic of the Congo. Are they also illegitimate? What does the constitution say about this issue and what did the negotiators of the December 31st agreement do about it?*

Les dispositions des articles 103 et 105 de la Constitution sont claires en ce qui concerne les députés nationaux et les sénateurs. **Leur mandat expire à l'installation de la nouvelle Assemblée et du nouveau Sénat. Il en est de même pour les députés provinciaux.** Il convient de préciser que les sénateurs et les gouverneurs sont élus au second degré par les députés provinciaux.

Après un terme de cinq ans, il eut fallu normalement organiser leur élection, conformément à la Constitution qui ne prévoit, aucun délai constitutionnel contraignant, à l'instar du Président de la République. Vu de cette manière-là, les députés nationaux et provinciaux ainsi que les sénateurs sont tous illégitimes.

Mais puisqu'il n'y a pas de délai contraignant et que l'élection n'a été ni financée par le gouvernement ni organisée matériellement par la CENI, c'est le gouvernement qui mérite d'être blâmé et surtout pas les premiers. Il faut rappeler qu'en 2012, c'est l'Assemblée nationale contrôlée par la majorité présidentielle qui a arrêté le cycle électoral de 2011. Comment alors organiser le scrutin pour les assemblées provinciales desquelles émanent les Sénateurs et les Gouverneurs ?

Voilà pourquoi l'Accord du 31 décembre avait prévu que tous les détenteurs des mandats électifs restent en place jusqu'à l'organisation des élections.

7. *The National Independent Electoral Commission under the chairmanship of late Abbe Malumalu, may he rest in peace, presented two electoral calendars which were rejected. Who rejected which calendar and why?*

Les calendriers ont été rejetés principalement par l'Opposition, toutes tendances confondues à cause de leur caractère partiel et du fait que le cycle électoral devait commencer par les élections urbaines, municipales et locales.

L'opposition voulait un calendrier qui soit global d'une part et qui privilégie l'élection présidentielle et les législatives, d'autre part.

Elle se méfiait en outre de l'organisation du recensement qui risquait de renvoyer aux calendes grecques l'élection la plus attendue par la population, à savoir l'élection présidentielle.

8. *H.E. Lambert Mende Omalanga, Minister of information, Media and Government's Spokesperson during panel discussion which you were part of at the National Endowment for Democracy on March 23rd, said that the Presidential majority assumes part of the blame for not organizing the elections as required by the constitution and assigned the other part on the blame to the opposition. Do you agree with him?*

En partie oui, comme je venais de l'expliquer plus haut. Mais, les responsabilités ne sont pas de même niveau. Car, c'est de la majorité présidentielle qu'étaient issus le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, bref tous ceux qui ont joué un rôle éminent dans le vote de la loi des finances, la promulgation de ladite loi, l'exécution du budget, la mise à disposition à la CENI des ressources budgétaires, le contrôle du budget, la sanction politique et judiciaire contre les délinquants éventuels.

9. *H.E. President Kabila and his coalition majority agreed to share power with the opposition during the transition until a new president is elected and has, according to the December 31st agreement, agreed that the job of Prime minister who is the head of the government be given to the opposition platform called the "Rassemblement". When and who created the Rassemblement and what kind of platform is it within the political landscape of the D.R. Congo politics?*

La plateforme dénommée « Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement » est créée à Bruxelles, capitale du Royaume de Belgique et de l'Union européenne, en juin 2016 par un conglomérat de partis et de regroupements politiques.

La plateforme était dirigée par feu le Président Etienne Tshisekedi, leader charismatique de l'UDPS et Président du conseil des sages du Rassemblement. La disparition inopinée du patriarche a occasionné des déchirements avec trois ailes qui se disputent le leadership.

De l'avis presque unanime, c'est M. Moïse Katumbi, le richissime (sic) ancien gouverneur du Katanga qui en tire les ficelles, instrumentalise les membres de la plateforme et joue au Père Noël.

10. Constitutionally and mathematically can you please explain how a Prime minister is selected and nominated? Furthermore, can you constitutionally and mathematically explain how the negotiators of the December 31st agreement framed the process to give the post of prime minister to the Rassemblement which in fact holds a small number of representatives in the parliament?

Le premier ministre est nommé conformément à l'alinéa 1er de l'article 78 de la Constitution qui dispose ce qui suit : «Le Président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci. Il met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement ».

La discussion portant sur la nomination du Premier ministre s'est déroulée, à huis clos, entre les représentants du Président de la République et ceux du Rassemblement sous la médiation de la CENCO. Au moment de la rédaction de l'Accord, il sera adopté le principe sacro-saint du respect de la Constitution et donc de la prise en compte de l'article 78.

Le Rassemblement, tout comme le reste de l'opposition, pour gouverner doit faire partie de la majorité parlementaire. Sinon, comment obtenir l'investiture à l'Assemblée nationale et comment éviter des motions de défiance ou de censure susceptibles de déstabiliser le gouvernement ?

Les 64 députés du Rassemblement, d'après les calculs de la majorité présidentielle, devraient donc adhérer à la majorité parlementaire. Et le Président de la République, au lieu de consulter l'ensemble de la majorité parlementaire, allait limiter cet exercice au seul Rassemblement. Or, toute opération de consultation implique plusieurs personnes à consulter. Voilà pourquoi la Majorité présidentielle exigeait une liste de 7, 5 et enfin de 3 personnes pour permettre au Chef de l'Etat d'opérer son choix.

Les Evêques ont toujours été partisans d'une liste de 3 personnes.

Pour ma part, cette position valait son pesant d'or. La courte durée de la période préélectorale nécessitait une franche collaboration entre les deux têtes de l'Exécutif : le Président de la République et le Premier ministre.

11. *The current prime minister, H.E. Samy Badibanga is from the opposition party and was nominated as a result of the October 18, 2016 political agreement facilitated by the African Union and lead by Mr. Edem Kodjo. Knowing that the President has no legal ground to fire him and only the parliament and the Senate can file a motion of no confidence and remove him, is prime minister Badibanga ready to resign so that a new prime minister can be named, confirmed by the congress and appointed by the president or will he use his constitutional rights to try to remain in his post?*

En fait, dans des conditions normales, on peut s'attendre à ce que la Constitution soit appliquée dans la lettre. En République Démocratique du Congo où la Constitution est souvent impunément violée, le premier ministre est à la merci du Président de la République. Quand ce dernier décide de son renvoi, il s'exécute sans broncher.

Pour preuve, la communauté nationale et internationale a vécu en direct le mercredi 05 avril 2017, à l'occasion du Congrès, l'annonce par le Chef de l'Etat de la nomination d'un Premier ministre dans 48 heures. Le lendemain, Samy Badibanga a déposé sans sourciller sa démission et le vendredi 07 avril, pour la première fois dans l'histoire du règne de Joseph Kabila, Tshibala a été nommé.

12. *Negotiators of the December 31st, 2016 agree on an electoral calendar, does it include all constitutionally required elections or will it be partial again and why?*

C'est incorrect d'affirmer que les délégués aux négociations directes de la CENCO se sont mis d'accord sur un calendrier électoral, car la publication de celui-ci est du ressort exclusif de la CENI. Un seul principe important avait été retenu, à savoir l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales et provinciales en décembre 2017.

Il faut noter que l'Accord prévoyait que le gouvernement, le Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA) et la CENI pouvaient à tout moment, après évaluation, rectifier le tir, c'est-à-dire modifier éventuellement les dates.

En outre, l'Accord avait prévu de mettre rapidement en place un gouvernement consensuel.

La nomination du Premier ministre Tshibala, le 07 avril 2017, me laisse penser que le souhait d'avoir un gouvernement consensuel s'éloigne de plus en plus. Il est peu évident que l'équipe en voie de constitution par Tshibala soit soutenue par tous ceux qui se réclament du Rassemblement.

D'après la CENI, le calendrier électoral ne peut être rendu public que lorsque l'enrôlement sera totalement bouclé et que la loi portant répartition des sièges promulguée par le Président de la République.

13. *With the delay in implementing the December 31st agreement are you confident that the elections will take place at the end of the year ? If no, who is to blame? Why isn't the date of the elections set already?*

Avec ma réponse à la question précédente, sans vouloir paraître comme un oiseau de mauvais augure, je doute fort de la tenue des élections en décembre 2017.

Dans un premier temps, les responsabilités sont partagées entre la majorité présidentielle et le Rassemblement. Leurs turpitudes n'ont pas permis de sortir rapidement du tunnel.

Ensuite, la désignation des premiers ministres atypiques permet à la famille politique du Président de la République de continuer à gérer le pays selon ses méthodes de gouvernance décriées par la communauté nationale et internationale et à perpétuer les antivaleurs qui gangrènent la société congolaise au profit du développement des pays voisins.

Je n'ai cessé de dire au cours des différentes réunions que le problème de la RDC se résume en un seul mal à savoir le président Joseph KABILA. La solution ne peut pas venir de lui.

14. To your best knowledge is H.E. President Joseph Kabila going to run for president? Is there even any constitutional plan to get him to run for a third time?

En nous référant à la Constitution, le Président Joseph Kabila ne dispose d'aucune disposition lui ouvrant la voie à un troisième mandat. En outre, l'Accord est clair à ce sujet.

Cependant, je n'ai pas le sentiment que les termes de l'Accord du 31 décembre 2016 vont être appliqués. Dans ce cas, tout devient possible avec la volonté maintes fois manifestée par la majorité présidentielle dont les principaux ténors ne cessent d'affirmer à haute et intelligible voix que le Président est jeune, qu'il n'a pas de dauphin et qu'il doit poursuivre l'œuvre de modernisation du pays. Par conséquent, il ne peut que se succéder à lui-même. Plusieurs plans machiavéliques sont en effet échafaudés pour leur permettre de réaliser leurs funestes desseins.

15. Is the National Independent Electoral Commission preparing to hold all required elections by the constitution at once or is it preparing to held partial elections?

D'après l'Accord du 18 octobre 2016 et celui du 31 décembre 2016, trois scrutins seront organisés en une seule séquence : l'élection présidentielle et les élections législatives nationales et provinciales, avec tous les risques que comporte le couplage de plusieurs scrutins.

Il reste à savoir si le gouvernement sera capable de mobiliser tous les moyens financiers, surtout lorsque le Président de la République s'adressant à la Nation devant les deux chambres réunies en Congrès, insistent sur la souveraineté de l'Etat dans l'organisation et le déroulement des scrutins.

A demi-mot, on peut comprendre que le gouvernement ne sollicitera donc pas le soutien financier des partenaires extérieurs. Il prendra en charge la totalité des frais requis. Et comme l'Union européenne annonce tambour battant qu'il ne reconnaîtra pas le gouvernement Tshibala, cela ne peut qu'arranger la majorité présidentielle qui se frottera les mains pour retarder la tenue des élections.

En conclusion, je confirme mon doute quant à la tenue des élections en décembre 2017, et même à la priorité à conférer à l'élection présidentielle. C'est un véritable naufrage national qui attend la RDC si des solutions rapides ne sont pas trouvées.

16. *On March 27th, the National Conference of Catholic Bishops which is facilitating the political dialogue made a speech titled "Speech to end the Work on the Special Arrangements for the implementation of the Agreement of the Global Politics and Inclusive Agreement of the Interdiocesan Center in Kinshasa". Why did they chose March 27? Do you agree with news reports saying that the Catholic Bishops resigned from their mandate as facilitators or was the speech just a report of what they have accomplished so far?*

Je pense sincèrement que les Evêques, en dépit de leur bonne foi, ont été désabusés et se sont sentis piégés par la classe politique. Quatre mois durant, ils ont abandonné diocèses et ouailles dans l'arrière-pays pour aider à trouver des solutions aux problèmes cruciaux qui se posaient à notre patrie.

Soit, nous n'avons pas pris la vraie mesure de la gravité de la situation, soit, obnubilés par les intérêts égoïstes, nous ne voyons pas passer le temps. Le summum, c'est quand les principaux protagonistes – la majorité présidentielle et le Rassemblement – se renvoyaient la balle sans montrer le moindre souci d'aller à l'essentiel.

Les agendas cachés des uns et des autres agaçaient, scandalisaient voire choquaient les Evêques qui s'étaient engagés dans cette aventure en surestimant le patriotisme, la bonne volonté et la capacité managériale de certains acteurs politiques.

A mon humble avis, le discours du 27 mars extériorisait le ras-le-bol et le souhait de jeter l'éponge envers et contre tout, alors que les Evêques étaient déterminés à conduire ce bateau à bon port. Peut-être qu'ils pourraient à nouveau se mettre au service de la nation, si on le leur demande. C'est à eux de décider.

17. *So far there is no prime minister nominated by opposition platform called « Rassemblement » as stipulated in the December 31st agreement. You as one of the negotiators of this agreement what are the main point of disagreement and what do you suggest to move forward?*

Depuis le vendredi 07 avril 2017, le Président de la République a nommé un Premier issu des rangs du Rassemblement, lequel est divisé en trois tendances, je le répète. Sans me mêler de la cuisine interne du Rassemblement, j'ai, comme tout le monde, remarqué que nous ne sommes toujours pas sortis de l'auberge. Si cette nomination arrange le Président de la République et sa famille politique, je suis convaincu qu'elle va continuer à faire jaser au sein de l'opposition et de la population congolaise. Après le premier ministre, voyons voir qui prendra la commande du Conseil National de Suivi de l'Accord et du processus électoral.

La question centrale que je me pose, à l'instar de beaucoup de compatriotes est la suivante : que justifie le choix du Président de la République après l'expérience du gouvernement Badibanga ?

Est-ce réellement la volonté d'arrêter la dégradation de la situation économique et financière, de préparer les élections dans la paix et la concorde, de mettre fin aux tueries du Kasai et à l'insécurité qui prévaut à l'Est, de soulager la misère du Congolais ou autre chose ? Il y a de quoi être sceptique !

Les quatre mois des travaux du Centre interdiocésain (décembre 2016 et janvier-mars 2017) m'ont rendu à l'évidence : impossible de trouver une solution consensuelle et pacifique pour le pays avec les egos de deux principaux protagonistes : la majorité présidentielle et le Rassemblement.

J'estimais donc, en toute modestie, que la CENCO devait penser à une solution intermédiaire. J'ai exhorté plus d'une fois le Présidium de la CENCO à inviter quelques personnalités sages de notre pays non directement concernées par le partage des postes ministériels pour réfléchir sur toutes les alternatives envisageables pouvant déboucher sur une troisième voie.

Je pensais qu'au cours de ces discussions, à l'exclusion des délégués aux négociations, il pouvait être possible, partant du profil défini lors des travaux de l'Arrangement particulier, d'identifier deux ou trois personnalités neutres parmi lesquelles le Président pouvait désigner un Premier ministre pour piloter le gouvernement et conduire le peuple aux élections.

Il me revient de constater que le Président de la République a levé l'option pour un gouvernement de défi avec le risque du pourrissement de la situation et du renvoi aux calendes grecques des élections. Que vive le glissement !

Depuis le vendredi 07 avril 2017, le Président de la République a nommé un Premier issu des rangs du Rassemblement, lequel est divisé en trois tendances, je le répète. Sans me mêler de la cuisine interne du Rassemblement, j'ai, comme tout le monde, remarqué que nous ne sommes toujours pas sortis de l'auberge. Si cette nomination arrange le Président de la République et sa famille politique, je suis convaincu qu'elle va continuer à faire jaser au sein de l'opposition et de la population congolaise. Après le premier ministre, voyons voir qui prendra la commande du Conseil National de Suivi de l'Accord et du processus électoral.

La nomination du nouveau Premier ministre sort du cadre de l'accord et risque de provoquer une nouvelle épreuve de force entre le pouvoir et la classe politique avec tous les dérapages imprévisibles. D'où la nécessité des solutions alternatives.

La question centrale que je me pose, à l'instar de beaucoup de compatriotes est la suivante : que justifie le choix du Président de la République après l'expérience du gouvernement Badibanga ? Réellement la volonté d'arrêter la dégradation de la situation économique et financière, de préparer les élections dans la paix et la concorde, de mettre fin aux tueries du

Kasai et à l'insécurité qui prévaut à l'Est, de soulager la misère du Congolais ? Il y a de quoi être sceptique !

Les quatre mois des travaux du Centre interdiocésain (décembre 2016 et janvier-mars 2017) m'ont rendu à l'évidence : impossible de trouver une solution consensuelle et pacifique pour le pays avec les egos de deux principaux protagonistes : la majorité présidentielle et le Rassemblement.

J'estimais donc, en toute modestie, que la CENCO devait penser à une solution intermédiaire. J'ai exhorté plus d'une fois le Présidium de la CENCO à inviter quelques personnalités sages de notre pays non directement concernés par le partage des postes ministériels pour réfléchir sur toutes les alternatives envisageables. Je pensais qu'au cours de ces discussions, à l'exclusion des délégués aux négociations, il pouvait être possible, partant du profil défini lors des travaux de l'Arrangement particulier, d'identifier deux ou trois personnalités neutres parmi lesquelles le Président pouvait désigner un Premier ministre pour piloter le gouvernement et conduire le peuple aux élections.

Il me revient de constater que le Président de la République a levé l'option pour un gouvernement de défi avec le risque du pourrissement de la situation et du renvoi aux calendes grecques des élections. Que vive le glissement !

18. The D.R. Congo is a very rich country, but why is it that the government still says that there is not enough money to finance the elections as it is required by the Constitution? Don't you think that asking money from foreign governments exposes the country to further interferences?

En République Démocratique du Congo, il y a de l'argent. Sinon, comment expliquer l'érection des villas, hôtels et immeubles de tous genres ? Comment peut-on disposer des comptes ouverts dans des paradis fiscaux, garnir des parcs automobiles si ce n'est avec les fonds du Trésor public ? D'où viennent les fortunes des hommes politiques qualifiés de richissimes après cinq ans ou moins de gestion d'un ministère, d'une province ou d'une autre institution ?

La gestion du budget de l'Etat est plus qu'irrationnelle : effectifs fictifs au sein de l'administration publique, de l'armée et de la police nationales, financement des dépenses somptuaires non inscrites au budget, surfacturation des consommations prévues dans le budget ordinaire et des projets d'investissements inscrits au Budget en capital, surconsommation des budgets des institutions politiques, ...

Tous ces mécanismes de prédation rendent pauvres le pays et le peuple en dépit de toutes les ressources naturelles dont il regorge.

Il va de soi que si le pays continue à compter sur les partenaires pour le financement des élections, ce sont lesdits partenaires qui désignent les gouvernants. Nous avons déjà vécu cela dans le passé.